



Prix LudiNord 2018

LudiNord se définit comme étant le Festival du Jeu et de la Création. Les créateurs ont donc une place importante dans l'organisation de cet évènement ludique, et cette année encore, nous avons souhaité mettre leurs créations au centre du Festival, notamment grâce au Prix des Créateurs.

Ce prix a la particularité d'être décerné par le public du Festival.

Les visiteurs pourront essayer chaque prototype puis voter pour leur préféré dans trois catégories distinctes : « Enfant », « Famille » et « Stratégie ».

L'objectif est donc double :

- Permettre au public du Festival de découvrir de nouveaux talents et les auteurs des jeux de demain.
- Permettre aux auteurs d'aller à la rencontre du public et d'avoir des retours sur leurs créations aussi bien par des joueurs que des professionnels du monde ludique.

Règlement :

Les conditions de participation

Les créateurs

Le concours est ouvert à tous les créateurs majeurs, ou mineurs accompagnés d'un représentant légal, sans distinction de nationalité, avec comme restriction l'utilisation de la langue française.

Tous les auteurs ou co-auteurs, même s'ils ont déjà publié un ou plusieurs jeux peuvent participer.

Un créateur ne peut soumettre qu'une création par catégorie, et deux jeux au maximum pour les trois catégories.

Le créateur devra, s'il le souhaite, prendre les mesures nécessaires de protection pour son œuvre (juridiques et assurances). LudiNord ne pourra en aucune mesure, être tenu responsable de copie, plagiat ou contrefaçon des jeux participants au concours.

Les jeux

Tous les types de jeux de société sont admis, à l'exclusion des prototypes primés lors des éditions précédentes, des solitaires, casse-têtes, jeux questionnaires, jeux de rôles, jeux informatiques, jeux électroniques, extensions de jeux déjà existants ainsi que des prototypes sélectionnés lors de la dernière édition.

Tout jeu déjà proposé pour l'édition 2017 ou antérieurement doit avoir subi des modifications de sa mécanique de jeu, de ses règles ou de sa présentation pour être autorisé à se présenter à nouveau au concours. Le détail des modifications sera obligatoirement à préciser dans les règles.

Les jeux présentant un danger pour le public, constituant une atteinte aux bonnes mœurs ou au respect d'autrui ne seront pas acceptés.

Seuls les jeux « non édités » (même à compte d'auteur), peuvent y participer.

Si un jeu devait être édité ou avoir une entente avec un éditeur entre la date d'inscription et celle du festival, l'auteur s'engage à en aviser les organisateurs.

Les candidats s'engagent à présenter une règle de jeu originale ainsi qu'un prototype original. LudiNord ne pourra en aucun cas être tenu responsable des plagiats qui lui seraient présentées. En cas de fraude constatée, les auteurs lauréats se verront dans l'obligation de remettre leurs prix, et ne pourront plus utiliser les appellations : « Prix LudiNord 2018 » ou toute citation déclinée pour la communication du jeu ou des auteurs.

Les candidats qui, entre leur inscription au concours et la date de celui-ci, ne répondent plus aux conditions ci-dessus s'engagent à retirer leur jeu de la compétition.

Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser un jeu soumis au concours, leur décision est sans appel et définitive.

Le déroulement du concours

L'inscription au concours

Les participants devront remplir le formulaire disponible sur le site internet de l'événement, <http://www.ludinord.fr>, du 1^{er} au 15 novembre 2017 avant minuit.

Ce formulaire nous sert à recueillir les données suivantes :

- Informations personnelles : Nom, Prénom, Adresse, Code postal, Ville, Téléphone, Email du ou des auteurs.
- Descriptif du jeu : Nom du jeu ; Type de jeu ; Thème principal ; Mécanismes principaux ; Nombre de joueurs requis ; Age minimum suggéré ; Durée moyenne d'une partie ; Niveau de difficulté, évalué entre 1 (facile) et 5 (difficile).

Ce formulaire permet également :

- De choisir la catégorie dans laquelle le créateur souhaite concourir : Enfant, Famille ou Stratégie. Le comité de sélection se réserve le droit de changer cette catégorie.
- De donner une photo du ou des créateurs ainsi qu'une biographie succincte, qui pourront être utilisées comme support de communication.
- De fournir une description succincte du jeu qui pourra être utilisée comme support de communication.
- De livrer la règle du jeu anonymisée¹ (aucun nom ni référence à une page internet ne doit apparaître dans la règle), au format PDF.
- D'envoyer une photo du matériel et une photo du jeu en cours de partie (aucune personne identifiable ne doit être présente sur ces photos, ni nom ou élément relatif à l'auteur). Formats acceptés : PNG, JPEG uniquement.

Sans ces éléments, l'inscription ne sera pas prise en compte.

De plus, tous les participants acceptent que leurs noms et informations relatives à leur(s) jeu(x) (y compris des photos de l'événement) soient diffusés publiquement et utilisés à des fins de promotion du concours. La photographie du prototype et la description succincte du jeu fournis par le candidat serviront pour la communication.

La sélection des créateurs

Le nombre de tables de créateurs disponibles lors du Festival LudiNord étant limité, les organisateurs seront contraints d'effectuer une sélection.

Le résultat des sélections sera communiqué au plus tard le 1^{er} février 2018.

Il est expressément demandé aux créateurs qui ont été sélectionnés de ne pas communiquer tant que les organisateurs n'ont pas fait d'annonce officielle sur la liste des candidats retenus.

Des sanctions pourront être prises en cas de non respect de ces consignes.

Présentation des créations

A partir du moment où un prototype est sélectionné, un emplacement lui sera réservé sur la base d'une table avec quatre chaises. Si les contraintes du jeu demandent une adaptation, merci de le signaler au moment de l'inscription.

L'auteur ou les co-auteurs du jeu sélectionné s'engagent à être présents sur le Festival, ou à se faire représenter par un tiers, et ce, pendant toute la durée du concours.

En cas de sélection d'un deuxième jeu, l'auteur ou les co-auteurs s'engagent à pouvoir les présenter dans deux espaces d'animation distincts, pendant toute la durée du concours.

Si, pour quelque raison que ce soit, un créateur sélectionné se voit dans l'incapacité de présenter un ou plusieurs jeux au concours, il s'engage à prévenir l'organisation le plus rapidement possible.

Sélection des vainqueurs

Le Jury du « Prix LudiNord 2018 » est composé des visiteurs du Festival.

Chaque visiteur pourra voter pour les différents prototypes qu'il aura testés durant tout le week-end en remplissant le bulletin de vote adéquat.

Les votes sont pondérés en fonction de plusieurs critères :

- Le nombre de jeux testés (plus le visiteur teste de prototypes, plus son avis aura de l'importance dans le décompte final).
- La durée² du jeu et le nombre de joueurs (les votes d'un jeu rapide avec un grand nombre de joueurs seront mis en perspective et pondérés par rapport aux jeux plus longs et avec moins de joueurs).

² Il est conseillé, pour les jeux longs, de prévoir une partie d'initiation d'une durée inférieure à une heure.

Remise des prix

Pour l'édition 2018, trois catégories de jeux seront primées : Enfant, Famille et Stratégie.

Les prix seront attribués le dimanche 25 mars 2018, en fin d'après-midi lors de la remise officielle des récompenses.

Les trois jeux qui seront élus permettront à leurs créateurs d'obtenir la mention « Prix LudiNord 2018 ». Ils auront donc le droit d'utiliser le visuel, dans leurs catégories respectives, et de les apposer sur leurs créations, dans une durée illimitée de temps.

Autres conditions

Acceptation

La candidature au Prix LudiNord 2018 implique l'acceptation intégrale du présent règlement. Tout manquement à celui-ci pourra entraîner la disqualification d'un jeu ou le retrait d'un prix.

Annulation

LudiNord se réserve le droit d'annuler, de reporter ou de modifier ce concours, sans que cette annulation, ce report ou ces modifications puissent ouvrir droit à une indemnité ou à un dédommagement de quelque nature que ce soit.

Annexe : Les conseils du Comité de sélection

Devant le nombre important de jeux présentés au concours, il est recommandé de veiller à la qualité de rédaction des règles, afin que tout le potentiel du jeu soit perçu par le comité de sélection.

Afin de faciliter la lecture et la compréhension des règles, il est fortement recommandé de les rédiger en ajoutant les informations suivantes :

- La durée d'une partie ;
- Le nombre de joueurs minimum et maximum ;
- L'âge requis ;
- La liste et la description du matériel :
 - Dans le cas d'un jeu comprenant des cartes, il est important de fournir l'ensemble des textes d'action de celles-ci et de mettre des exemples significatifs ;
 - Dans le cas d'un jeu demandant des ressources, indiquer si les ressources sont limitées par le matériel ;
 - etc.
- Le but du jeu ;
- La mise en place du jeu ;
- Le déroulement du jeu :
 - Phase de préparation ;
 - Déroulement d'un tour de jeu, en rappelant le nom des différentes phases ;
 - Comptage des points et détermination d'un vainqueur ;
 - etc.

Ajouter à la fin des règles la description d'un tour de jeu COMPLET (en plus des premier et dernier tour) et des exemples de décomptes ou de situations de victoire est un atout non négligeable.

L'orthographe et la grammaire restent des points essentiels pour la compréhension d'une règle. Il peut subsister quelques fautes, mais cela n'est jamais agréable à lire.

Illustrer vos règles les rendra plus facile à comprendre.

La plupart des traitements de texte permettent d'effectuer des conversions de fichiers au format PDF, de même que des outils comme PDF CREATOR ou PDF ARCHITECT.

Convertir les photos présentes dans la règle du jeu en JPG ou autre format compressé avant de le transformer en PDF le rendra plus léger et facile à télécharger.